



Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation  
Direction générale  
du développement pédagogique

PROGRAMME DE FORMATION MORALE  
POUR LES EXEMPTES DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX DU PRIMAIRE  
DANS LES ECOLES CATHOLIQUES

JUIN 1977

**PROGRAMME DE FORMATION MORALE  
AU PRIMAIRE**

**JUIN 1977**

Approuvé par le Comité catholique  
du Conseil supérieur de l'éducation  
les 15-16 septembre 1977.

Dépôt légal - 3e trimestre 1979  
Bibliothèque nationale du Québec

## TABLE DES MATIERES

	<u>PAGES</u>
INTRODUCTION.....	1
<u>1ère partie:</u> Les principes de la formation morale.....	7
A. Propositions d'ordre philosophique.....	9
B. Propositions d'ordre psychologique.....	11
C. Propositions d'ordre sociologique.....	15
D. Propositions d'ordre éducatif.....	17
<u>2e partie:</u> Les objectifs généraux de la formation morale	
au primaire .....	19
<u>3e partie:</u> Les objectifs particuliers de la formation morale	
au primaire .....	27
. Introduction.....	27
. Objectifs particuliers pour les enfants de 6 ans.	33
. Objectifs particuliers pour les enfants de 7 ans.	43
. Objectifs particuliers pour les enfants de 8 ans.	53
. Objectifs particuliers pour les enfants de 9 ans.	63
. Objectifs particuliers pour les enfants de 10 ans	75
. Objectifs particuliers pour les enfants de 11 ans	87

## INTRODUCTION

Il n'y a pas d'exemple, dans les écoles primaires du Québec, de programme spécifique d'enseignement moral. L'enseignement moral a toujours été intégré à l'enseignement religieux. Il y a là, bien sûr, avantage et inconvénient. Avantage parce qu'une tradition est un lien. Inconvénient parce que tout est à construire. Le modèle est à inventer. C'est pourquoi le présent programme ne peut se présenter autrement que comme perfectible.

"Il n'y a pas de science plus évidente et plus simple que la morale pour l'ignorant. Il n'y en a pas de plus épineuse et de plus obscure pour le savant". Voilà ce qu'affirme Diderot. De tout temps, l'homme s'est interrogé sur sa conduite. Il a cherché des points d'appui au-delà de l'instinct. Il a érigé système sur système sans discerner très bien toujours les différences entre le bien et le mal.

L'expérience que les gens ont du moral est surtout celle du genre autoritaire, i.e. où une autorité indique quoi faire et ce qui est bien ou mal. Dans ce contexte, l'éducation morale apparaît comme un effort d'endoctrinement ou de persuasion en vue de faire partager un contenu. C'est là, de toute évidence, une conception insuffisante.

Pour devenir moralement éduqué, l'étudiant ne peut être limité à un contact superficiel avec des éducateurs qui s'érigent en autorités morales. Il lui faut investir du côté de l'acquisition de principes moraux personnels clarifiés, compris, mais aussi du côté de l'évaluation de ces mêmes principes.

Pour John Wilson, de l'Université Oxford, le moral signifie: "Ce qui est ultimement important dans la vie d'une personne; dans ce qu'elle ressent et fait". Ainsi, toute personne qui agit dans une intention, c'est-à-dire qui n'est pas uniquement poussée à l'agir par des conditionnements, peut être dite avoir sa morale. Pour que l'agir soit moral, l'agent doit pouvoir en revendiquer et en assumer la responsabilité.

De plus, ses raisons doivent être pertinentes à la situation morale dans laquelle il est impliqué. Ce n'est pas tout d'agir librement, consciemment, volontairement, il faut aussi être préoccupé de ce qui est en soi désirable. Les comportements extérieurs i.e. ce qui devrait être fait pour réaliser ce qui est désiré est subordonné à ce qui est en soi désirable.

On voit, tout de suite, les conséquences de ce qu'on vient de faire. Le programme de formation morale au primaire a été élaboré en tentant de respecter cet esprit. Mais, cela ne suffit pas, on le conçoit bien.

Un programme ne sera jamais qu'un outil, un instrument, une aide, une béquille même parfois.

La relation maître-élève, adulte-enfant, éduquant-éduqué est le canal par lequel sera amplifiée ou détruite la pédagogie du programme. Relation d'aide, acceptation de l'enfant, écoute affective, acceptation du comportement, toutes notions sur lesquelles il faudra réfléchir, à propos desquelles il faudra changer peut-être.

## LES OBJECTIFS GENERAUX ET LES OBJECTIFS PARTICULIERS

Les objectifs généraux du programme s'inspirent très largement de la méthodologie morale de John Wilson (Introduction to Moral Education). En se situant dans une approche éducative, nous ne pouvons plus transmettre seulement un contenu, il était nécessaire de privilégier le développement de certaines qualités (habiletés ou attitudes) pertinentes au domaine moral.

L'objectif général du programme de formation morale au primaire est le suivant: éveiller et motiver l'élève aux principaux éléments de l'agir moral. Tout le programme voudrait permettre l'éveil du sens moral des enfants parce qu'il ne nous apparaît pas utile de faire apprendre une série de principes moraux que l'enfant ne peut pas comprendre. Dans le champ de la morale, connaître des principes n'empêche pas un agir désordonné. A notre avis, il était plus important de développer une reconnaissance, au coeur même de la vie de l'élève, de quelques qualités essentielles à une attitude morale.

L'objectif général a été développé en favorisant une découverte de soi-même et des autres au plan physique, affectif et social, intellectuel, culturel et moral (dimension intégratrice). Par ailleurs, à l'aide des éléments de chacun des aspects de cette découverte, le programme vise le développement de qualités morales: respect de soi-même, respect d'autrui, capacité de juger au plan moral, capacité d'agir au plan moral. Il y aura des objectifs de type cognitif et d'autres de type affectif.

Il n'est sans doute pas opportun de présenter les éléments de la découverte de la personne. Il importe d'ajouter seulement que ce sont toujours les mêmes éléments de l'objectif général qui sont développés à tous les niveaux du primaire. Par exemple, l'objectif 4.1 " découvrir les valeurs de son milieu", sera développé de six (6) à onze (11) ans. Le contenu évoluera selon l'expérience de l'enfant.

Il est essentiel de suivre l'évolution de l'enfant. La structure de son intelligence change (ex: passage de la pensée concrète à la pensée formelle), ses liens affectifs grandissent, sa perspective sociale franchit

des stades conditionnant le développement du jugement moral (Selman, Kuhmerker...) Ce fut le rôle des objectifs particuliers du programme d'adapter l'objectif général aux enfants.

#### METHODE ET CONTENU

Il est utile, dans un tel programme, de considérer le rapport entre la méthodologie morale et le contenu du programme. Il est impossible, contrairement à ce qui est véhiculé par certaines théories (v.g. Kohlberg), de séparer contenu et méthodologie. Les habiletés morales ne se développent pas à vide, elles le sont dans des contenus bien identifiés (Beck, The Reflective Approach in Values Education, Moral Education Project, year 3). Il est fort probable que l'évolution d'un stade à un autre s'accompagne de l'acceptation d'un contenu composé de valeurs, de normes, de jugements et d'émotions. Une structure ne peut pas se maintenir sans un contenu.

Dans le programme de formation morale, les termes "méthodologie" et "contenu" ont un sens particulier qu'il importe de clarifier. Avoir acquis une méthodologie morale veut dire avoir développé l'habitude de considérer méthodiquement un problème moral. Il y a dans une situation, une diversité d'aspects à considérer (ce que Wilson appelle les composantes). Mais il faut apprendre à les regarder de manière à pouvoir dégager un jugement et une action morale. C'est cela que nous appelons méthodologie morale. La méthodologie morale n'est pas en soi un contenu puisqu'elle indique surtout des champs à explorer sans nécessairement déterminer ce qu'il faut étudier dans chacun d'eux.

Le contenu du programme de formation morale est constitué d'une part par un ensemble d'habiletés ou d'attitudes spécifiques (respect, empathie, sociabilité, compétence, jugement, choix, action) favorisant la découverte et la poursuite du bien, et d'autre part, par des références d'ordre culturel, religieux et moral. Ces références sont essentielles puisqu'elles servent de support aux qualités morales: par exemple, pour juger il faut connaître les données d'une situation.

L'expérience sociale d'une communauté humaine marque la sensibilité de l'enfant par l'intermédiaire des parents. Les parents sont enracinés dans une culture. Ils privilégient des paroles et des gestes, et ces paroles et gestes sont transmis aux enfants. L'enfant est un imitateur. Avant de parvenir à la réflexion sur lui-même, il reçoit en héritage des émotions, des rationalisations, des comportements à respecter. Il recevra tout indistinctement. Le programme, spécialement au primaire, favorise une prise de conscience de ce premier vécu et aide à l'élaboration d'une première classification des choses.

Deuxièmement, le contenu fait référence à des croyances. On pourrait probablement écrire l'histoire de l'homme en faisant l'histoire de ses croyances. L'homme préhistorique, aussi bien que l'homme contemporain, était habité par des croyances. Le contenu de ces croyances a certes changé, mais non l'acte de croire lui-même. Il faut permettre aux élèves de comprendre progressivement les croyances qu'ils ont eux-mêmes, celles de leur milieu, celles d'autres peuples. Cette recherche est difficile et il n'est pas possible de la poursuivre bien loin au primaire. A cet égard, le programme contient une première reconnaissance du phénomène religieux.

Enfin, troisièmement, le contenu du programme doit faire référence aux valeurs morales premières. Elles se greffent sur la nature même de l'homme. Sans entrer ici dans la question difficile de la nature humaine, on peut affirmer que les hommes ont toujours manifesté quelques besoins communs fondant six valeurs morales premières: la vie, l'amour, l'action, la justice, la vérité, le bonheur. On ne peut pas être moral en dehors de ces valeurs même s'il y a probablement bien des façons de les vivre. Aucun homme, aucune culture, aucune Eglise, peut prétendre avoir atteint l'expression parfaite de ces valeurs. On ne serait plus alors dans l'ordre naturel. Un programme de formation morale doit s'appuyer sur ce "déjà là" de l'espèce humaine.

Méthode et contenu sont indissociables. Le contenu, c'est l'homme total; la méthodologie morale c'est un processus qui progressivement conduit à se découvrir et à être responsable de ses choix. Finalement, le programme de formation morale devrait permettre à l'élève de prendre conscience

de son vécu et favoriser une option morale personnelle correspondant à la signification qu'il veut donner à sa vie. Cette option devrait normalement s'enraciner dans le vécu collectif de sa société d'origine et être responsable pour une part d'un mieux-être collectif.

## I- LES PRINCIPES DE LA FORMATION MORALE:

Les principes de la formation morale ce sont les idées de base dont on s'inspire pour caractériser le type de formation morale qu'on veut privilégier. C'est la conception même de la formation morale, les assises théoriques du programme.

Il existe, bien entendu, plusieurs façons d'exposer ces principes fondamentaux. Mais pour éviter des considérations trop longues ou trop abstraites, nous avons choisi de les présenter sous forme de propositions relativement simples que nous avons regroupées en quatre catégories et intitulées:

- A. Principes d'ordre philosophique
- B. Principes d'ordre psychologique
- C. Principes d'ordre sociologique
- D. Principes d'ordre pédagogique

Il est important de noter, avant d'en commencer la lecture, que ces principes ont une portée générale et qu'ils ont servi de fondement non seulement à l'élaboration du programme au primaire mais également à celui du secondaire. Il faudrait se souvenir de cette remarque si quelques-uns de ces principes paraissent excessifs en regard des élèves de l'école primaire.

## A. PRINCIPES D'ORDRE PHILOSOPHIQUE

Le programme de formation morale que nous présentons part de la réalité existentielle de l'homme, de la définition que nous nous donnons de la morale et de la relation que nous établissons entre les deux. C'est pourquoi nous énonçons d'abord les quelques principes suivants de nature philosophique:

1. L'homme est libre et tenu responsable de ses actes, il est en devenir; conséquemment il doit se parfaire tout au long de sa vie.
2. L'homme est à la fois individu et collectivité, ce qui fonde les deux dimensions essentielles de son action.
3. Le but de la morale est de favoriser un choix conscient de la conduite humaine puisque l'instinct n'est pas suffisant.
4. L'homme est le seul être à porter un jugement normatif sur ses actes.
5. En dernier lieu, ce qui fonde la norme proprement morale est la réalité existentielle (permanente dans l'histoire) que constitue l'homme lui-même.
6. La réalité existentielle de l'homme fonde les axes de sa croissance: croissance physique, croissance affective et intellectuelle, croissance sociale.
7. La réalité existentielle de l'homme fonde quelques valeurs premières: la vie, l'amour, l'action, la justice, la vérité, le bonheur.
8. Les valeurs définissent l'orientation de l'homme vers son bien.
9. L'homme est un être vivant dans l'espace et dans le temps, en conséquence il doit également tenir compte dans son jugement et son action morale de tous les éléments d'une situation.
10. La morale est une composante ontologique de l'être humain. Elle demeure autonome même si elle peut s'éclairer de systèmes métaphysiques, ou religieux, particuliers. La morale, par définition, débouche sur le respect de la diversité des valeurs et des croyances.

## B. PRINCIPES D'ORDRE PSYCHOLOGIQUE

Les principes qui suivent sont d'ordre psychologique parce qu'ils décrivent les deux facteurs qui affectent le plus le développement de la personnalité de l'être humain: la maturation personnelle et l'influence du milieu. Le développement de l'être humain autonome et responsable dépend à la fois de sa maturation personnelle et des échanges qu'il peut avoir avec le milieu environnant, lequel ne comprend d'abord que ses parents et s'élargit ensuite pour englober toutes les personnes avec lesquelles il entre en contact:

- a) ses parents;
- b) ses pairs;
- c) les média;
- d) ses professeurs;
- e) les groupes
- f) la société.

1. Les capacités humaines, qu'elles soient d'ordre physique, intellectuel, affectif ou moral, sont présentes à la naissance à l'état inchoatif.
2. Le développement de l'être humain autonome et responsable requiert non seulement la maturation des processus organiques mais surtout l'échange avec autrui.
3. Si l'enfant naît dans un milieu social, sa socialisation par ailleurs se fait progressivement et son développement psychologique et moral en dépend.
4. Le nourrisson naît dans un état de profonde inconscience de lui-même et est, de ce fait, incapable de distinguer le moi du non-moi.
5. C'est la conjonction entre l'impuissance totale du nouveau-né à subvenir au moindre de ses besoins et l'aptitude des parents à les discerner et à les satisfaire qui est à l'origine de la capacité de l'enfant à comprendre son entourage et à s'en faire comprendre, capacité qui conditionne tout son développement.
6. Ces premiers éléments de compréhension mutuelle sont à l'origine de l'établissement de la fonction de communication entre deux êtres.
7. Cette fonction de communication a, au début, un caractère essentiellement égocentrique parce que centrée sur la satisfaction des besoins de l'enfant; c'est le milieu environnant, les parents dans le jeune âge, qui doivent oublier leurs propres besoins au profit de ceux du bébé.

8. Même à l'intérieur de la première année de vie, cette fonction de communication évoluera vers une certaine réciprocité; l'enfant apprendra à accepter les délais entre l'exigence né d'un besoin et sa satisfaction.
9. L'existence même de ces délais constitue l'un des nombreux éléments de prise de conscience progressive des réalités extérieures et contribue à l'établissement de la réciprocité dans la communication, c'est-à-dire d'une communication non exclusivement centrée sur sa réalité personnelle mais qui débouche également sur la réalité extérieure, la réalité des autres, leurs besoins.
10. Cette première communication interpersonnelle, l'enfant l'établira avec la ou les quelques personnes les plus significatives de son environnement, c'est-à-dire avec les parents, dans le bas âge.
11. Ces personnes ont acquis pour l'enfant une valeur de signification parce qu'elles étaient là aux moments opportuns, dans ses moments de difficultés. Elles ont su tenir compte des besoins de l'enfant et en ce sens elles constituent progressivement pour lui le témoignage vivant, l'incarnation d'une communication sincère, franche, autonome, responsable, consciente des autres et attentive à ses besoins.
12. Ces personnes significatives, à cause de tout ce qu'elles représentent de bon, deviennent pour l'enfant des modèles à imiter, auxquels s'identifier.
13. Ces modèles deviennent pour les enfants la source de toutes les valeurs positives (ou parfois malheureusement négatives) qui les inspireront dans leurs attitudes et leurs comportements à-vis eux-mêmes et autrui.
14. Les valeurs humaines empruntées chez ces premiers modèles nécessitent d'être confrontées, et réévaluées même, pour devenir plus personnalisées. Cela se fait par la communication avec les autres (les mass media jouent aussi forcément un rôle à ce niveau).
15. Ces premiers autrui sont ses pairs, les enfants de son entourage immédiat et son groupe de classe lorsqu'entré à l'école. C'est là qu'il apprend, dans le feu de l'action, le jeu complexe de la communication interpersonnelle, de ce qui l'anime et de ce qui anime les autres, de ce qui est bon pour lui et non pour les autres (d'après leurs réactions), de ce qui est bon pour les autres et non pour lui.
16. Dans tout ce processus de communication, les valeurs acquises des premiers modèles d'identification ont à être réexaminées, complétées, corrigées, modifiées, certaines, éventuellement, complètement changées ou abandonnées.

17. A travers ce processus de réanalyse des valeurs humaines et morales suscité chez l'enfant dans la société des jeunes (les groupes scolaires, etc...), l'enfant cherche d'autres points de référence consistants, fiables et valables.
18. Ces autres points de référence, l'enfant les cherche chez son (ou ses) professeur (s), personnage (s) semblables à ses parents en tant qu'adulte (s) représentant la maturité, l'équilibre, la consistance du jugement et des valeurs; personnage (s) également différent (s) en ce que la maturité, l'équilibre, le jugement et les valeurs peuvent se manifester différemment.
19. Le professeur devient néanmoins le second modèle d'imitation et d'identification adopté par l'enfant. Et en tant que modèle, le professeur est à son tour investi d'une force d'influence considérable par l'enfant. Force d'influence qui peut grandement aider l'enfant à découvrir plus en profondeur ce qu'il est, ce qui l'anime, les valeurs bonnes pour lui et pour autrui; force également qui peut influencer négativement l'enfant, ceci dépendant de la maturité réelle du professeur, de son jugement, de ses valeurs et de la façon dont il peut consciemment ou inconsciemment l'utiliser pour conditionner l'enfant, le conformer à ce qu'il est ou l'aider à s'épanouir.
20. A l'adolescence les sources de références sont transférées plus complètement aux groupes de pairs. Même si l'adulte (parents, professeurs, ou autres personnes adultes très significatives pour l'adolescent) peut encore avoir une forte influence, les adolescents sentent le besoin de tout réanalyser davantage par eux-mêmes et pour eux-mêmes.
21. C'est finalement la grande société, ce qu'elle représente comme valeurs (famille, école, religion, démocratie, justice, égalité, vie, richesse, pauvreté, etc.) et ce qu'elle fait de ces valeurs qui devient la source de référence. L'adolescent continuera ses efforts de découverte des valeurs humaines et morales, de personnalisation de ces valeurs. Mais qu'il le veuille ou non, que nous le voulions ou non, les réajustements, les nouveaux choix de l'adolescent seront influencés par les valeurs que la société véhicule, par ce que la société (famille, école, religion, système politique) fait elle-même de ces valeurs. Cette influence pourra aller une fois de plus du simple conditionnement plus ou moins général à la possibilité de faire des choix hautement personnalisés et même de générer des valeurs nouvelles plus appropriées.

## C. PRINCIPES D'ORDRE SOCIOLOGIQUE

Il nous faut maintenant préciser l'influence de la société sur l'individu et la contribution de ce dernier à l'élaboration de la morale collective. C'est ce que nous appellerons les principes d'ordre sociologique de la formation morale.

1. Toute société et culture possède, en tant que telle, son code de valeurs et de normes morales qui ne coïncide pas forcément avec celui des individus qui y vivent.
2. Ce code de valeurs et de normes morales se diversifie en fonction des groupes d'intérêts et des classes socio-économiques qui se complètent et qui s'affrontent au sein d'une société.
3. Tout membre d'une société et d'une culture est influencé et conditionné par ce code, dans une mesure qui est variable selon l'individu, les groupes immédiats dont il fait partie (v.g. famille, cercle d'amis, école), la classe sociale qui l'englobe et le type de société dans lequel il vit.
4. En conséquence, la moralité d'une personne ne peut pas être une affaire uniquement personnelle et elle ne peut pas porter exclusivement sur des questions individuelles; elle doit aussi revêtir une dimension sociale importante. La moralité d'une personne est essentiellement et organiquement liée à la moralité d'une société, de ses structures et de ses lois, que la personne les accepte passivement ou qu'elle les transforme activement.
5. Précisément parce qu'elle est, entre autres, essentiellement sociale, la moralité d'une personne ne doit jamais se fermer sur soi: l'évaluation personnelle doit donc toujours tenir compte de celle des autres.
6. La moralité d'une personne est appelée à être aussi flexible et sujette à des adaptations ou transformations que la société peut l'être dans le concret; en ce sens, elle ne doit pas tendre à se fixer irrévocablement dans une position d'immobilité. Le caractère malléable de sa moralité, comme de celle de la société, ne veut pas dire toutefois que la personne doive toujours et en tous points épouser la moralité de la société environnante avec ses changements continuels.
7. Parce qu'elle est sociale, et aussi bien entendu parce qu'elle est humaine, la moralité d'une personne est sans cesse perfectible, jusqu'au dernier instant de la vie. La formation morale reçue dans la famille et à l'école n'en est qu'un moment, si important soit-il.

8. Si toute personne est ainsi conditionnée par la moralité d'une société, il est possible et souhaitable par ailleurs, en vertu de son autonomie et de sa liberté, qu'elle tende elle-même à devenir un sujet créateur de moralité sociale, à quelque niveau que ce soit.
9. Le caractère social de la moralité d'une personne y est présent dès les premières années de sa vie; il se concrétise d'abord par l'assimilation ou l'intériorisation de valeurs et de normes morales transmises par la famille, l'école, l'environnement immédiat, la société. La formation morale est reçue et vécue, avant d'être sujet à réflexion et à critique et avant de devenir pleinement active et autonome.
10. Une véritable formation morale exige que la personne prenne graduellement conscience en elle des valeurs et des normes morales que lui a ainsi transmises la société et qu'elle les soumette petit à petit à un effort d'objectivation et à un examen critique pour en déterminer la cohérence interne, l'importance relative entre elles et l'influence concrète qu'elles exercent dans sa vie.
11. Il n'est pas à exclure - il est même parfois indiqué - que l'analyse de sa propre moralité ainsi que de celle des autres puisse aboutir chez une personne à un rejet de valeurs et de normes morales qu'elle avait jusque-là acceptées et vécues et déclencher en elle un processus de création progressive de nouvelles valeurs et normes morales pour elle et pour les autres.
12. Pour faciliter son travail de formation morale auprès des jeunes, il apparaît très utile que l'éducateur procède lui-même à l'auto-analyse la plus objective et la plus critique possible de ses propres valeurs et normes morales et qu'il en détermine, entre autres, la part attribuable à l'influence de la société. Sans cela, il peut devenir lui-même un important facteur de conditionnement.
13. Pour la même raison, l'éducateur doit être au courant le plus possible des valeurs et des normes morales véhiculées par la société et par tous les sous-groupes ou sous-cultures qui la composent.
14. Si l'éducateur doit contribuer activement à la formation morale des jeunes, il doit quand même éviter de devenir auprès d'eux un agent de conditionnement moral qui cherche à leur transmettre et à leur faire accepter à tout prix ses propres valeurs et normes morales ou celles de la société.
15. L'éducateur moral doit éveiller progressivement la moralité des jeunes aux questions sociales, économiques et politiques et faire en sorte qu'ils puissent en arriver à prendre position sur elles, mais du point de vue des valeurs et des normes morales qui y sont contenues.

#### D. PRINCIPES D'ORDRE PEDAGOGIQUE

Les principes que nous avons exposés jusqu'ici se traduisent, dans un programme de formation morale, par des applications très concrètes. C'est ce qui nous amène à formuler des principes d'ordre pédagogique relatifs:

- aux objectifs du programme de formation morale;
  - au contenu du programme;
  - à la méthodologie proposée;
  - au rôle du maître;
  - à l'environnement scolaire.
1. Le projet éducatif scolaire a pour tâche essentielle l'éducation des jeunes par le développement de toutes les dimensions de la personne.
  2. La dimension morale est une composante spécifique et particulièrement importante de l'être humain et réclame, comme les autres dimensions, d'être développée afin de favoriser l'émergence d'une vie morale autonome et responsable.
  3. En cadre scolaire, l'éducation morale poursuit comme objectif le développement d'une conscience morale réfléchie et d'une conduite humaine qui incarne cette conscience dans des attitudes et des comportements.
  4. Les sujets proposés dans le programme de formation morale sont élaborés à partir des événements, des dilemmes moraux qui tissent le quotidien et sont discutés en fonction des valeurs, des normes et des principes qu'ils véhiculent tant pour l'individu que pour la collectivité.
  5. La méthodologie employée en formation morale veut favoriser l'apprentissage d'une réflexion critique de l'agir humain. Ce travail de réflexion demande de la part de l'étudiant qu'il puisse, graduellement avec l'aide de l'éducateur:
    - a) prendre conscience de sa morale personnelle (hiérarchie des valeurs, normes, principes, etc...);
    - b) confronter sa morale personnelle avec celle des autres, de la collectivité;
    - c) rechercher les données fournies par les sciences, philosophies, religions, etc, en rapport avec la question morale;
    - d) formuler, suite à ces trois premiers points, un jugement moral consistant et adapter sa conduite en conséquence.

6. Cette tâche d'éducation morale demande la collaboration de tous les agents intéressés par cette éducation, c'est-à-dire les enfants, les parents, les autorités scolaires, les enseignants.
7. L'environnement scolaire propice à cette éducation morale des jeunes exige qu'on dépasse les purs énoncés théoriques ou spéculatifs et que ce travail d'éducation morale s'inscrive davantage dans un climat et dans un vécu scolaire témoignant d'un sens moral élevé.
8. Les objectifs d'une telle éducation devraient se traduire dans une vie morale libre, autonome et responsable de soi et d'autrui.

## II- LES OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION MORALE AU PRIMAIRE

Les objectifs d'un programme de formation, ce sont les changements que produira ce programme chez les individus qui le suivront. Les changements en question, sont décrits, d'abord en des termes très généraux, puis, de plus en plus précis.

On parlera donc d'objectifs généraux, puis d'objectifs particuliers. Les premiers donnent une vue globale de la formation qu'on veut faire acquérir. Les seconds précisent cette vue d'ensemble. Les objectifs généraux unifient en ce qu'ils sont les mêmes pour l'ensemble du cours primaire, ce qui n'est pas le cas des objectifs particuliers,

De plus, on trouve dans le programme, deux catégories d'objectifs particuliers: A) Acquisition de connaissances, B) Acquisition d'habiletés morales. Ces catégories influencent le programme au complet tant dans sa structure que dans son contenu. C'est à ce titre qu'on les retrouve avec l'objectif général.

## Les objectifs généraux du programme:

Les objectifs généraux du programme de formation morale au primaire découlent des principes de formation morale que nous avons exposés dans la première partie. De façon très générale, nous pouvons donc dire que ce que nous cherchons à faire, c'est d'amener l'enfant à:

- . devenir un agent moralement autonome, i.e. libre et responsable dans la recherche du bien de l'homme individuel et collectif;
  
- . découvrir les principaux éléments de l'agir moral.

Mais pour atteindre ces deux objectifs très généraux, l'enfant doit, sur différents axes de sa croissance, faire l'acquisition de connaissances relatives à la personne de même que l'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales. C'est pourquoi on peut présenter, comme suit, la hiérarchie des objectifs généraux du programme de formation morale: Pour amener l'enfant à devenir un agent moralement autonome, il faut l'éveiller et le motiver aux principaux éléments de l'agir moral c'est-à-dire:

- 1.0 sur l'axe de sa croissance physique, amener l'enfant à :
  - 1.1 prendre une meilleure conscience de ses besoins biologiques(manger, dormir, respirer, sauter, besoin d'espace);
  
  - 1.2 découvrir sa situation de croissance;

- 2.0 sur l'axe de sa croissance affective et sociale, amener l'enfant à:
  - 2.1 devenir conscient de ses sentiments;
  - 2.2 découvrir son besoin d'appartenance;
  - 2.3 développer son besoin de communiquer.
  
- 3.0 sur l'axe de sa croissance intellectuelle, amener l'enfant à:
  - 3.1 développer son besoin de connaître;
  - 3.2 développer son besoin de produire;
  
- 4.0 sur l'axe de sa croissance culturelle, amener l'enfant à:
  - 4.1 découvrir les valeurs de son milieu;
  - 4.2 découvrir les manifestations sociales auxquelles il commence à s'identifier;
  
- 5.0 sur l'axe de sa croissance morale, amener l'enfant à:
  - 5.1 prendre conscience de la dimension morale de sa personne;
  
  - 5.2 prendre conscience de la dimension morale impliquée dans l'action d'un groupe.

Ces objectifs généraux seront précisés dans la troisième partie par des objectifs particuliers. Comme nous l'avons écrit plus haut, il y aura deux catégories de ces objectifs particuliers, catégories que l'on retrouvera partout dans la suite du programme, en influençant tant la structure que le contenu.

Il y aura donc des objectifs particuliers:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne:

Amener l'enfant, sur chacun des axes de la croissance, à chercher et à acquérir des connaissances, souvent constituées par des faits, relative à la personne en tant qu'individu et que collectivité.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales:

Amener l'enfant à développer des attitudes et à contracter des habitudes morales relatives aux axes de la croissance.

I- Lui apprendre à s'accepter et à se respecter lui-même, c'est-à-dire, l'amener:

1. à découvrir les traits positifs de sa personnalité;
2. à les évaluer et à les estimer à leur juste valeur.

II- Lui apprendre à accepter et à respecter les autres, dans leur personnalité et dans leurs sentiments, comme individus et comme collectivité.

a) Les sentiments des autres.

L'amener:

1. à prêter une attention particulière aux sentiments des autres;
2. à observer que le comportement des autres affecte ses sentiments;
3. à comprendre que son comportement peut aussi influencer les sentiments des autres;
4. à découvrir les sentiments des autres et à en tenir compte.

b) Les autres: comme individus.

L'amener:

1. à découvrir les différentes facettes de la personnalité des autres;
2. à se débarrasser des préjugés qu'il peut entretenir à leur égard (des autres);
3. à contribuer au développement harmonieux des autres;
4. à exprimer ouvertement son acceptation ou son refus des autres;
5. à communiquer ouvertement avec les autres.

c) Les autres comme collectivité.

L'amener:

1. à reconnaître l'influence qu'un groupe peut exercer sur son comportement;
2. à reconnaître l'influence qu'il peut exercer sur un groupe dont il fait partie;
3. à comprendre progressivement la personnalité de différents groupes et à se conduire en conséquence.

III- Développer chez l'enfant la capacité de prendre des décisions.

La prise de décision

L'amener:

1. à rechercher d'abord l'information pertinente relative à une situation donnée;
2. à structurer les éléments d'information disponibles avant de prendre position ou de prendre une décision personnelle ou collective;
3. à développer son jugement moral.

IV- Développer chez l'enfant la capacité d'agir d'une manière cohérente.

L'action morale

L'amener:

1. à prendre conscience qu'il est le propre moteur de son action;
2. à assumer les conséquences de son action;
3. à apporter une contribution personnelle pour créer un environnement propice à une action morale;
4. à répéter l'action morale pour acquérir des attitudes et des habitudes morales.

V- Développer chez l'enfant la capacité de s'auto-évaluer pour acquérir une plus grande autonomie.

L'auto-évaluation \*

L'habituer:

1. à respecter la démarche morale en vue d'atteindre l'autonomie dans la recherche du bien qu'il identifie comme sien;
2. porter un jugement de valeur personnel sur son comportement en fonction des valeurs morales qu'il accepte de privilégier.

Ces objectifs demeurent très généraux; ils seront néanmoins précisés par les objectifs plus particuliers que nous énumérerons dans la troisième partie. Ils ne sont pas non plus exhaustifs, c'est-à-dire qu'ils ne touchent pas nécessairement à tous les aspects de la découverte de la personne et n'embrassent pas toutes les attitudes et toutes les habitudes morales imaginables. Ils représentent toutefois un contenu fort substantiel de formation morale et devraient permettre au professeur du primaire d'orienter ses élèves vers une intégration plus complète de leur personnalité morale.

- \* Il n'y aura pas d'objectifs particuliers pour développer l'auto-évaluation des élèves. Etant donné le rapport étroit entre l'auto-évaluation et le contenu, nous en avons fait un point de la démarche pédagogique.

### III- LES OBJECTIFS PARTICULIERS DE LA FORMATION MORALE AU PRIMAIRE

Pour introduire, à cette troisième partie, nous présentons d'abord un tableau-résumé de l'objectif général de la formation morale au primaire. Ce tableau fait vois, d'une façon schématique, la hiérarchisation des objectifs déjà exposée d'une manière plus explicite dans la deuxième partie. Divisé en parcelles, il servira aussi à l'introduction de chacune des pages d'objectifs particuliers. Il rappelle, en outre, qu'on trouve des objectifs particuliers d'acquisition de connaissances (A) et d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales (B).

Nous analyserons maintenant davantage les objectifs généraux de la formation morale au primaire et présenterons les séries d'objectifs particuliers rattachés à chacun des objectifs généraux formulés dans la deuxième partie.

Ceci sera fait pour tous les groupes d'âge du primaire. Ainsi seront présentés successivement, les objectifs particuliers qui conviennent aux enfants de 6, 7, 8, 9, 10, et 11 ans.

Tableau-résumé de l'objectif général de la formation morale au primaire  
et des caractéristiques générales des objectifs particuliers ( dernière colonne ).

<p>Pour éveiller et motiver l'enfant aux principaux éléments de l'agir moral sur...</p>	<p>C O D E</p> <p>... amener l'enfant à ...</p>	<p>Par des objectifs particuliers...</p>
<p>... l'axe de la croissance physique...</p>	<p>1.1 prendre une meilleure conscience de ses besoins biologiques: 1.2 découvrir sa situation de croissance:</p>	<p>A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne; et</p>
<p>... l'axe de la croissance affective et sociale...</p>	<p>2.1 devenir conscient de ses sentiments: 2.2 découvrir son besoin d'appartenance: 2.3 développer son besoin de communiquer:</p>	<p>B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales: • s'estimer et se respecter soi-même; • considérer les autres comme des égaux; • juger au plan moral; • décider et agir au plan moral; • s'auto-évaluer au plan moral.</p>
<p>... l'axe de la croissance intellectuelle...</p>	<p>3.1 développer son besoin de connaître: 3.2 développer son besoin de produire:</p>	
<p>... l'axe de la croissance culturelle...</p>	<p>4.1 découvrir les valeurs de son milieu: 4.2 découvrir les manifestations sociales auxquelles il commence à s'identifier</p>	
<p>... l'axe de la croissance morale...</p>	<p>5.1 prendre conscience de la dimension morale de sa personne: 5.2 Prendre conscience de la dimension morale impliquée dans l'action d'un groupe.</p>	

Dans chacune des pages qui suivent nous trouvons donc; comme  
dans l'exemple qui suit:

a) le rappel de l'objectif général

b) l'âge des enfants auxquels  
cet objectif convient.

a)	1.0 Physique	b) de _____ ans	1.2 Amener l'enfant à découvrir sa situation de croissance.
	OBJECTIFS PARTICULIERS		
c)	A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.		B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.
	1- Reconnaître les caractéristiques d'un organisme en croissance.		. Décider et agir au plan moral: 1- S'adapter aux possibilités physiques de

c) Les objectifs particuliers d'acquisition de connaissances qui se rattachent aux données de a) et b)

d) Les objectifs particuliers d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales qui se rattachent aux données de a) et b)

La lettre (A) suit parfois l'objectif particulier. Elle signifie qu'on trouvera, dans le guide pédagogique, la suggestion d'une activité pédagogique pertinente pour cet objectif.

1.0 Physique

1.1

de 6 ans

Amener l'enfant à prendre une meilleure conscience de ses besoins biologiques.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1. Connaître ses principaux besoins biologiques.
2. Découvrir que les vêtements permettent de protéger son corps.

- . S'estimer et se respecter soi-même:
  1. Développer une acceptation de son apparence physique. (A).
  2. Prendre conscience du bien-être ressenti suite à la satisfaction d'un besoin. (A)
- . Considérer les autres comme des égaux:
  3. Respecter l'espace des autres.
  4. Respecter les effets personnels des autres.
- . Juger au plan moral:
  5. Développer le jugement moral relativement à la dimension physique.
- . Décider et agir au plan moral:
  6. Développer une attitude de prudence. (A)
  7. Prendre soin de ses vêtements.
  8. Prendre l'habitude de donner des réponses adéquates à ses besoins
  9. Replacer les choses après usage . (A)

1.0 Physique

1.2

de 6 ans

Amener l'enfant à découvrir sa situation de croissance.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Reconnaître les principaux indices signifiant sa croissance.

. Considérer les autres comme des égaux:

1- Prendre conscience que chacun a sa propre histoire.

. Décider et agir au plan moral:

2. Accepter les situations nouvelles occasionnées par sa croissance.  
(A).

2.0 Affectif et social

2.1

de 6 ans

Amener l'enfant à devenir conscient de ses sentiments.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Reconnaître comment son corps exprime ses sentiments.

- S'estimer et se respecter soi-même:
  - 1- Etre capable d'exprimer ses sentiments. (A)
- Considérer les autres comme des égaux:
  - 2- S'enrichir de l'expérience des autres. (A)
- Juger au plan moral:
  - 3- Développer le jugement moral relativement à la dimension affective et sociale. (A)

Amener l'enfant à découvrir  
son besoin d'appartenance.

## OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances  
relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Connaître les éléments de sa nouvelle situation.

2.- Reconnaître les groupes dont il fait partie et la place qu'il occupe dans chacun d'eux.

• S'estimer et se respecter soi-même:

1- Etre capable de décrire les manifestations des sentiments qu'il éprouve dans un nouveau groupe.

• Considérer les autres comme des égaux:

2- Contribuer à créer une atmosphère positive dans un nouveau groupe.

• Juger au plan moral:

3- Juger de la part qui revient à chacun dans un groupe. (A)

• Décider et agir au plan moral:

4- Prendre conscience qu'il ne peut pas toujours gagner. (A)

5- Accepter la composition réelle de sa famille. (A)

2.0 Affectif et social

2.3

de 6 ans

Amener l'enfant à développer son besoin de communiquer.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

- 1.- Découvrir qu'il communique pour répondre à ses besoins. (A)
- 2.- Reconnaître qu'il aime et qu'il est aimé.
- 3.- Découvrir que rire des autres peut leur faire de la peine.

- S'estimer et se respecter soi-même:
  - 1- Apprendre à maîtriser ses émotions afin de parvenir à s'exprimer. (A)
  - 2- Etre capable d'exprimer son sentiment d'amour.
- Considérer les autres comme des égaux:
  - 3- Respecter les états d'âme des autres. (A)
  - 4- Discerner ce qu'il peut partager avec ses amis. (A)
  - 5- Revaloriser ceux qui font des erreurs (ne pas rire d'eux). (A)
- Décider et agir au plan moral:
  - 6- Accepter certains compromis pour faire plaisir aux autres. (A)

3.0 Intellectuel

3.1

de 6 ans

Amener l'enfant à découvrir son besoin de connaître.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Découvrir qu'il connaît beaucoup de choses.

. S'estimer et se respecter soi-même:

1- Etre capable de poser des questions.

. Considérer les autres comme des égaux:

2. Voir que les autres sont sources de renseignements. (A)

. Juger au plan moral:

3- Développer le jugement moral relativement à la dimension intellectuelle.

. Décider et agir au plan moral:

4- Observer ce que la nature produit.

5- Chercher des réponses à ses questions.

3.0 Intellectuel

3.2

de 6 ans

Amener l'enfant à développer son besoin de produire.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Découvrir ce qu'il fait avec ses mains.

. S'estimer et se respecter soi-même:

1- Etre capable de se concentrer sur un travail.

2- Exprimer son sentiment après avoir produit.

. Décider et agir au plan moral:

3- Finir un travail commencé. (A)

4- Protéger ce que la nature produit. (A)

4.0 Culturel

4.1

de 6 ans

Amener l'enfant à découvrir  
des valeurs de son milieu.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances  
relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

- 1.- Reconnaître qu'on se réunit pour souligner certains événements.
- 2.- Reconnaître que les églises sont des lieux de rencontre.

- S'estimer et se respecter soi-même:
  - 1- Identifier les rencontres qu'il préfère et pourquoi il les préfère. (A)
- Considérer les autres comme des égaux:
  - 2- Exprimer les émotions ressenties face à tel ou tel personnage. (A)
- Juger au plan moral:
  - 3- Développer le jugement moral relativement à la dimension culturelle. (A)
- Décider et agir au plan moral:
  - 4- Respecter les lieux qui ont une valeur religieuse. (A)

5.0 Moral

5.1

de 6 ans

Amener l'enfant à prendre conscience de la dimension morale de sa personne.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

- 1.- Découvrir que son comportement fait plaisir aux autres ou les attriste.
- 2.- Découvrir le sentiment agréable ou désagréable qui accompagne une action.

- Considérer les autres comme des égaux:
  - 1- Développer une attitude de respect des personnes même à l'occasion de frictions. (A)
  - 2- Prendre conscience des moyens dont il dispose pour être utile aux autres. (A)
- Juger au plan moral:
  - 3- Développer la capacité de juger son action au plan moral. (A)

5.0 Moral

5.2

de 6 ans

Amener l'enfant à prendre conscience de la dimension morale impliquée dans l'action d'un groupe.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Découvrir quelle sorte de justice il applique dans son action.

. Considérer les autres comme des égaux:

2.- Découvrir les implications pour soi de la vie dans un groupe.

1. Etre capable de solutionner un conflit. (A)

3.- Reconnaître l'existence de lois dans la vie de groupe.

. Juger au plan moral:

2- Justifier ses désirs par des raisons valables.

. Découvrir et agir au plan moral:

3- Agir de la même façon qu'on soit seul, en groupe, ou devant des adultes. (A)

1.0 Physique

1.1

de 7 ans

Amener l'enfant à prendre une meilleure conscience de ses besoins biologiques.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Connaître son rythme biologique.

2.- Découvrir que son logis protège son corps.

. S'estimer et se respecter soi-même:

1- Respecter son rythme biologique (A)

. Considérer les autres comme des égaux:

2- Prendre conscience que sa propriété aide les autres à se sentir bien.

3- Rendre en bon état, les objets qui lui sont prêtés.

4- Percevoir qu'on doit réparer ce qu'il brise. (A)

. Juger au plan moral:

5- Etre capable de juger en fonction de ses besoins réels.

6- Développer le jugement moral relativement à la dimension physique. (A)

. Décider et agir au plan moral:

7- Choisir des vêtements adaptés aux circonstances.

8- Participer au respect de l'ordre dans son milieu.

1.0 Physique

1.2

de 7 ans

Amener l'enfant à découvrir  
sa situation de croissance.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances  
relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Reconnaître les principaux indices  
lui signifiant sa croissance.

. S'estimer et se respecter soi-même:

1- Tenir compte de ses capacités  
physiques dans le choix de ses  
activités. (A)

. Considérer les autres comme des  
égaux:

2- Accepter que les différences  
physiques occasionnent des  
performances diverses. (A)

2.0 Affectif et social

2.1

de 7 ans

Amener l'enfant à devenir conscient de ses sentiments.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Percevoir que certains comportements sont reliés à des sentiments (A)

. Juger au plan moral:

1. Développer le jugement moral relativement à la dimension affective et sociale. (A)

. Décider et agir au plan moral:

2- Agir en accord avec ses sentiments. (A)

2.0 Affectif et social

2.2

de 7 ans

Amener l'enfant à découvrir son besoin d'appartenance.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Faire connaissance avec toutes les personnes d'un nouveau groupe.

2.- Identifier les nouveaux groupes dont il fait partie et la place qu'il occupe dans chacun d'eux.

. S'estimer et se respecter soi-même:

1- Contribuer à définir une activité commune pour le groupe et y participer.

. Considérer les autres comme des égaux:

2- Contribuer à créer une atmosphère positive dans un nouveau groupe.

3- Prendre conscience du fait qu'il a besoin de l'autre et l'autre de lui. (A)

4- Développer son esprit de conciliation avec les autres.

. Décider et agir au plan moral:

5- Accepter qu'on soit meilleur dans certains domaines. (A)

6- Accepter, à court et à long terme, un nouveau venu dans son groupe. (A)

2.0 Affectif et social

2.3

de 7 ans

Amener l'enfant à développer son besoin de communiquer.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

- 1.- Découvrir la nécessité de communiquer pour répondre à ses besoins
- 2.- Reconnaître les différentes façons d'exprimer un sentiment d'amour.
- 3.- Découvrir ce qui nous attire chez nos amis.

- . S'estimer et se respecter soi-même:
  - 1- Apprendre à maîtriser ses émotions afin de pouvoir s'exprimer. (A)
- . Considérer l'autre comme un égal:
  - 2- Comprendre le besoin que l'autre exprime.
- . Décider et agir au plan moral:
  - 3- Respecter ceux qui ne sont pas nos amis.
  - 4- Etre capable d'accepter certains compromis pour s'intégrer dans un groupe.

3.0 Intellectuel

3.1

de 7 ans

Amener l'enfant à découvrir son besoin de connaître.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Découvrir ce qui nous aide à connaître.

• S'estimer et se respecter soi-même:

1- Utiliser tous ses sens pour accéder à une meilleure information. (A)

• Juger au plan moral:

2- Développer le jugement moral relativement à la dimension intellectuelle.

• Décider et agir au plan moral:

3- Protéger ses sens en évitant les comportements dangereux. (A)

4- Exploiter ses moyens de connaître. (A)

3.0 Intellectuel

3.2

de 7 ans

Amener l'enfant à développer son besoin de produire.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Découvrir que l'homme utilise les productions de la nature.

. S'estimer et se respecter soi-même:

1- Prendre conscience de la satisfaction qui accompagne un travail bien fait. (A)

2- Accepter qu'un travail exige de l'effort.

. Considérer les autres comme des égaux:

3- Respecter le travail d'un autre. (A)

. Décider et agir au plan moral:

4- Voir qu'il y a du travail à faire autour de soi.

4.0 Culturel

4.1

de 7 ans

Amener l'enfant à découvrir des valeurs de son milieu.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Connaître des fêtes, des légendes, des contes populaires.

. Considérer les autres comme des égaux:

2.- Reconnaître les personnes qui jouent un rôle dans les églises.

1- Respecter les personnes qui ont une fonction dans les églises. (A)

3.- Découvrir qu'il y a plus d'une façon de fêter. (A)

. Juger au plan moral:

4.- Reconnaître les personnes qui jouent un rôle dans la vie publique.

2- Découvrir le message de contes et légendes. (A)

3- Développer le jugement moral relativement à la dimension culturelle. (A)

4- Juger de l'importance de se dévouer pour les autres.

5.0 Moral

5.1

de 7 ans

Amener l'enfant à prendre conscience de la dimension morale de sa personne.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Reconnaître que faire plaisir aux autres procure un sentiment agréable.(A)

. S'estimer et se respecter soi-même:

1- Analyser les effets de son action.

2- Développer le désir de s'améliorer.

. Considérer les autres comme des égaux:

3- Etre capable de pondération envers ceux qu'on aime moins.

. Juger au plan moral:

4- Développer le jugement au plan moral. (A)

5.0 Moral

5.2

de 7 ans

Amener l'enfant à prendre conscience de la dimension morale impliquée dans l'action d'un groupe.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Découvrir quelle sorte de justice il applique dans son action.

. Considérer les autres comme des égaux:

2.- Découvrir les concessions mutuelles qui sont nécessaires pour la vie en groupe.

1- Prendre conscience que tous n'ont pas le même résultat suite à un effort. (A)

3.- Reconnaître l'importance des lois dans la vie de groupe.

. Décider et agir au plan moral:

2- Trouver des moyens pour améliorer la vie de sa petite équipe. (A)

3- Agir de la même façon qu'on soit seul, en groupe ou devant les adultes. (A)

4- Fournir un effort sans attendre toujours une récompense. (A)

1.0 Physique

1.1

de 8 ans

Amener l'enfant à prendre conscience de ses besoins biologiques.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

- 1.- Découvrir que chacun a un rythme biologique qui lui est propre.
- 2.- Reconnaître le rôle tenu par la nature dans son bien-être physique.
- 3.- Découvrir l'existence et l'utilité des biens publics: édifices...

- . Considérer les autres comme des égaux:
  - 1- Etre capable d'adapter ses activités au rythme des personnes qui l'entourent.
  - 2- Percevoir que quelqu'un doit réparer ce qu'il brise. (A)
- . Juger au plan moral:
  - 3- Développer le jugement moral relativement à la dimension physique.
- . Décider et agir au plan moral:
  - 4- Choisir des comportements favorables à son équilibre biologique. (A)
  - 5- Utiliser raisonnablement les biens mis à sa disposition.
  - 6- Respecter, d'une manière autonome, les lois qui servent à le protéger.
  - 7- Contribuer à l'embellissement de son environnement.
  - 8- Apprendre à respecter les biens publics.

1.0 Physique

1.2

de 8 ans

Amener l'enfant à découvrir  
sa situation de croissance.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances  
relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Reconnaître les caractéristiques  
d'un organisme en croissance.

• Considérer les autres comme des  
égaux:

1- Adapter son comportement aux  
possibilités physiques de ses  
équipiers.

2.0 Affectif et social

2.1

de 8 ans

Amener l'enfant à devenir  
conscient de ses sentiments.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances  
relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'ha-  
biletés morales.

- 1.- Découvrir des causes de ses sen-  
timents.
- 2.- Reconnaître les comportements qui  
disposent à l'amour, à l'antipa-  
thie, à la colère...

- S'estimer et se respecter soi-même:
  - 1- Tirer de l'expérience de ses  
émotions négatives (tristesse,  
peur...).
  - 2- Percevoir qu'il a sa part de  
responsabilité dans son bonheur  
et dans son malheur. (A)
- Juger au plan moral:
  - 3- Développer le jugement moral  
relativement à la dimension  
affective et sociale. (A)

Amener l'enfant à découvrir son besoin d'appartenance.

## OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Reconnaître les groupes dont il fait partie et les raisons pour lesquelles il en fait partie.

. S'estimer et se respecter soi-même:

1- Parvenir à une plus grande maîtrise de ses impulsions.

. Considérer les autres comme des égaux:

2- Accepter une défaite individuelle ou en équipe. (A)

3- Participer aux intérêts des autres dans un nouveau groupe.

. Décider et agir au plan moral:

4- Laisser à chacun sa part de responsabilité. (A)

5- Assumer ses responsabilités en jouant un rôle actif dans le groupe.

6- Travailler à rendre son entourage heureux.

Amener l'enfant à développer son besoin de communiquer.

## OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

- 1.- Découvrir la nécessité de communiquer pour favoriser le développement de la vie sociale. (A)
- 2.- Reconnaître son besoin d'aimer et d'être aimé.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

- . S'estimer et se respecter soi-même:
  - 1- Apprendre à maîtriser ses émotions afin de pouvoir s'exprimer. (A)
- . Considérer les autres comme des égaux:
  - 2- Etre capable d'évaluer les sentiments que mon comportement éveille chez l'autre. (A)
  - 3- Etre capable de trouver des causes de mon attirance ou de mon indifférence envers les autres. (A)
  - 4- Etre capable de décrire un trait positif de la personnalité de chacun.
  - 5- Devenir attentif aux influences exercées dans un groupe.
  - 6- Accueillir dans son équipe ceux qui ont des difficultés. (A)
- . Décider et agir au plan moral:
  - 7- Etre capable de solidarité dans l'action.
  - 8- Choisir ses amis avec prudence. (A)

Amener l'enfant à découvrir  
son besoin de connaître.

## OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances  
relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Reconnaître la curiosité qui le  
pousse à apprendre. (A)

• Considérer les autres comme des  
égaux:

1- Respecter les rythmes d'appren-  
tissage des autres.

2- S'intéresser à l'expérience des  
autres.

• Juger au plan moral:

3- Développer le jugement moral  
relativement à la dimension  
intellectuelle.

• Décider et agir au plan moral:

4- Parvenir à un consensus autour  
de la description d'un fait  
vécu. (A)

5- Faire des expériences pour  
mieux connaître.

3.0 Intellectuel

3.2

de 8 ans

Amener l'enfant à développer son besoin de produire.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

- 1.- Découvrir que tous les métiers sont utiles.
- 2.- Reconnaître qu'il doit agir lui-même pour vivre.

- . S'estimer et se respecter soi-même:
  - 1- Développer la persévérance, le courage, l'entrain dans le travail. (A)
- . Considérer les autres comme des égaux:
  - 2- Accepter qu'il ne peut pas tout faire.
  - 3- Féliciter un autre pour un travail bien fait. (A)
  - 4- Etre reconnaissant envers quelqu'un qui a travaillé pour lui. (A)

4.0 Culturel

4.1

de 8 ans

Amener l'enfant à découvrir  
des valeurs de son milieu.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances  
relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

- 1.- Découvrir des messages et des symboles reliés aux traditions, aux fêtes, aux personnages. (A)
- 2.- Reconnaître les principaux rites et les principaux événements qui se déroulent dans les églises.

- Considérer les autres comme des égaux:
  - 1- Chercher pourquoi certains personnages l'influencent. (A)
  - 2- Respecter les personnes qui participent à des célébrations religieuses.
- Juger au plan moral:
  - 3- Développer le jugement moral relativement à la dimension culturelle. (A)
- Décider et agir au plan moral:
  - 4- Choisir des émissions de télévision sans porter préjudice à d'autres activités nécessaires à son équilibre. (A)

5.0 Moral

5.1

de 8 ans

Amener l'enfant à prendre conscience de la dimension morale de sa personne.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

- 1.- Prendre conscience qu'il évalue ses actes. (A)
- 2.- Reconnaître les étapes pour poser un acte moral.(A)

- . S'estimer et se respecter soi-même:
  - 1- Assumer les conséquences de ses actes. (A)
  - 2- Observer l'agir des autres et être attentif à ce qu'il produit en lui-même. (A)
- . Juger au plan moral:
  - 3- Développer le jugement au plan moral. (A)
- . Décider et agir au plan moral:
  - 4- Ajuster son comportement à ses jugements. (A)

Amener l'enfant à découvrir la dimension morale impliquée dans l'action d'un groupe.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

- 1.- Découvrir des moyens favorisant un agir moral de groupe.
- 2.- Découvrir quelle sorte de justice il applique dans son action.
- 3.- Découvrir que son groupe peut se donner des lois.

- S'estimer et se respecter soi-même:
  - 1- Respecter la loi d'une façon autonome.
- Considérer les autres comme des égaux:
  - 2- Respecter la loi comme moyen de respecter les autres. (A)
  - 3- Admettre que l'autre peut avoir des justifications différentes des miennes pour réclamer un droit. (A)
  - 4- Respecter l'égalité des personnes en tenant compte de l'inégalité des besoins.
- Décider et agir au plan moral:
  - 5- Etablir des lois pour la vie de son groupe.
  - 6- Modifier une loi quand elle ne sert plus l'intérêt du groupe.

1.0 Physique

1.1

de 9 ans

Amener l'enfant à prendre une meilleure conscience de ses besoins biologiques.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

- 1.- Découvrir des façons de répondre adéquatement à ses besoins physiques.
- 2.- Découvrir comment il peut y avoir exagération, gaspillage en répondant à ses besoins.

. S'estimer et se respecter soi-même:

- 1- Développer le respect de son corps dans la réponse à ses besoins. (A)

. Considérer les autres comme des égaux:

- 2- Prendre conscience que le respect des autres implique la maîtrise de soi dans la réponse à ses besoins. (A)
- 3- Fonder des relations humaines sur le développement de l'égalité physique entre les personnes.
- 4- Privilégier les relations humaines par rapport aux intérêts factices. (A)

. Juger au plan moral:

- 5- Développer le jugement au plan moral relativement à la dimension physique. (A)

. Décider et agir au plan moral:

- 6- Soumettre ses besoins à une réglementation personnelle. (A)

1.0 Physique

1.2

de 9 ans

Amener l'enfant à découvrir sa situation de croissance.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Découvrir des conséquences pratiques de la croissance.

. S'estimer et se respecter soi-même:

1- Accepter ses traits physiques particuliers.

. Considérer les autres comme des égaux:

2- Accepter les traits physiques particuliers des autres.

. Décider et agir au plan moral:

3- Respecter les goûts des autres.

2.0 Affectif et social

2.1

de 9 ans

Amener l'enfant à devenir conscient de ses sentiments.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Découvrir que chacun a besoin d'exprimer ses sentiments.

. S'estimer et se respecter soi-même:

1- Etre capable d'exprimer ses pensées, ses projets, ses sentiments aux personnes de son choix. (A)

. Considérer les autres comme des égaux:

2- Devenir attentif à ce que disent les autres. (A)

. Juger au plan moral:

3- Développer le jugement moral relativement à la dimension affective et sociale. (A)

2.0 Affectif et social

2.2

de 9 ans

Amener l'enfant à découvrir son besoin d'appartenance.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Reconnaître ce qu'est l'affirmation de soi dans un nouveau groupe.

. Considérer les autres comme des égaux:

1- Travailler, en équipe, pour d'autres personnes.

2- Reconnaître la valeur de chacun des membres de son équipe.  
(A)

. Décider et agir au plan moral:

3- Etre capable de travailler avec d'autres personnes à s'intégrer dans un nouveau groupe.

2.- Affectif et social

2.3

de 9 ans

Amener l'enfant à développer son besoin de communiquer.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Reconnaître qu'on a besoin de communiquer avec les autres. (A)

. S'estimer et se respecter soi-même:

1- Apprendre qu'on aime être écouté par les autres. (A)

. Juger au plan moral:

2- Porter un jugement critique sur les préjugés véhiculés dans son entourage. (A)

. Décider et agir au plan moral:

3- Prendre l'initiative d'établir des relations dans un nouveau groupe.

3.0 Intellectuel

3.1

de 9 ans

Amener l'enfant à découvrir son besoin de connaître.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Prendre conscience de l'importance de rechercher la vérité.

• Juger au plan moral:

1- Evaluer la qualité des réponses à ses questions.

2- Juger en fonction du plus grand nombre d'éléments possible.

• Décider et agir au plan moral:

3- Décrire les faits tels qu'ils sont. (A)

4- Expérimenter une chose avant de la rejeter. (A)

3.0 Intellectuel

3.2

de 9 ans

Amener l'enfant à développer son besoin de produire.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

- 1.- Découvrir que ses oeuvres lui permettent de se réaliser.
- 2.- Connaître certains effets de la négligence au travail.

- . S'estimer et se respecter soi-même:
  - 1- Améliorer la qualité de sa production. (A)
  - 2- Privilégier, dans son emploi du temps, des activités qui développent ses talents.
- . Décider et agir au plan moral:
  - 3- Accepter de partager sa production avec les autres.

4.0 Culturel

4.1

de 9 ans

Amener l'enfant à découvrir des valeurs de son milieu.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

- 1.- Identifier certains objets ou certaines actions véhiculant des valeurs du milieu. (A)
- 2.- Reconnaître ce qui lui est interdit dans son milieu.
- 3.- Découvrir qu'il porte parfois des jugements hâtifs.
- 4.- Distinguer entre se défendre, se venger, être agressif. (A)

- S'estimer et se respecter soi-même:
  - 1- Evaluer sa façon de vivre les interdits.(A)
- Considérer les autres comme des égaux:
  - 2- Découvrir ce qui a motivé les interdits qui lui sont imposés. (A)
  - 3- Respecter la minorité religieuse ou autre.
- Juger au plan moral:
  - 4- Distinguer ce qui peut s'expérimenter de ce qui ne peut l'être parmi les interdits.
  - 5- Trouver des raisons pour appuyer ses jugements.
  - 6- Considérer les raisons appuyant les jugements des autres. (A)
- Décider et agir au plan moral:
  - 7- Etre capable de faire la paix.

Amener l'enfant à découvrir les manifestations sociales auxquelles il commence à s'identifier.

## OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Connaître des traditions familiales populaires.

- S'estimer et se respecter soi-même:
  - 1- Apprécier les souvenirs de nos ancêtres comme des signes de notre enracinement. (A)
- Juger au plan moral:
  - 2- Evaluer sa participation aux fêtes familiales.
  - 3- Prendre conscience de l'exploitation commerciale de la fête. (A)

5.0 Moral

5.1

de 9 ans

Amener l'enfant à prendre conscience de la dimension morale de sa personne.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

- 1.- Clarifier ses valeurs personnelles à partir de la fréquence de ses actes.
- 2.- Découvrir quelques vertus morales: courage, tempérance, justice, serviabilité, prudence. (A)

- . S'estimer et se respecter soi-même:
  - 1- Identifier les motivations de ses actes. (A)
  - 2- Prévoir les conséquences de la déformation des faits.
- . Juger au plan moral:
  - 3- Développer le jugement au plan moral. (A)
- . Décider et agir au plan moral:
  - 4- Favoriser la pratique des vertus comme moyen d'épanouissement. (A)

5.0 Moral

5.2

de 9 ans

Amener l'enfant à prendre conscience de la dimension morale impliquée dans l'action d'un groupe.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

- 1.- Découvrir les modèles qui m'influencent.
- 2.- Découvrir la différence entre le bien personnel et le bien commun. (A)
- 3.- Découvrir le rôle des règlements dans l'école.
- 4.- Découvrir les proverbes de son milieu. (A)

- . S'estimer et se respecter soi-même:
  - 1- Exprimer des raisons pour lesquelles il admire certaines personnes et certains groupes.
  - 2- Développer la capacité de découvrir des expériences de sa vie illustrant un proverbe.
- . Considérer les autres comme des égaux:
  - 3- Développer l'habitude d'utiliser, selon des besoins réels, ce qui est mis à la disposition de tous.
- . Décider et agir au plan moral:
  - 4- Développer l'habitude de rechercher le propriétaire d'un objet trouvé. (A)
  - 5- Accepter la nécessité des règlements dans le fonctionnement d'un groupe. (A)

1.0 Physique

1.1

de 10 ans

Amener l'enfant à prendre une meilleure conscience de ses besoins biologiques.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

- 1.- Découvrir des façons de répondre adéquatement aux besoins physiques.
- 2.- Découvrir comment il peut y avoir exagération, gaspillage, préjudice en répondant à des besoins. (A)

- S'estimer et se respecter soi-même:
  - 1- Développer le respect de son corps. (A)
- Considérer les autres comme des égaux:
  - 2- Accepter que les autres agissent autrement que soi.
  - 3- Partager ses ressources personnelles.
  - 4- S'interroger sur les besoins des autres (A)
- Juger au plan moral:
  - 5- Prendre conscience qu'on peut avoir des besoins factices. (A)
  - 6- Développer le jugement au plan moral relativement à la dimension physique. (A)

1.0 Physique

1.2

de 10 ans

Amener l'enfant à découvrir sa situation de croissance.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Découvrir les faiblesses d'un organisme en croissance.

- S'estimer et se respecter soi-même
  - 1- Devenir attentif aux effets de son action sur lui-même (A)
  - 2- Etre réaliste quant aux responsabilités qu'il peut assumer. (A)
- Considérer les autres comme des égaux:
  - 3- Respecter les autres avec leurs faiblesses (sans en profiter).
- Décider et agir au plan moral:
  - 4- Consulter des personnes compétentes pour faire suivre sa croissance.

2.0 Affectif et social

2.1

de 10 ans

Amener l'enfant à devenir conscient de ses sentiments.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Découvrir les sentiments qu'une personne éprouve pour son travail.

2.- Découvrir les intentions humanitaires de certains organismes.

. S'estimer et se respecter soi-même:

1- Prendre conscience des émotions causées par la présence d'un groupe. (A)

2- Respecter ses propres humeurs.

. Considérer les autres comme des égaux:

3- Respecter le travail des autres.

. Juger au plan moral:

4- Développer le jugement au plan moral relativement à la dimension affective et sociale. (A)

2.0 Affectif et social

2.2

de 10 ans

Amener l'enfant à découvrir son besoin d'appartenance.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Reconnaître qu'on a besoin des autres.

2.- Reconnaître les rôles divers dans le groupe; (tâches, respect des fonctions, consultation, leadership).

. Considérer les autres comme des égaux:

1- Aider à intégrer dans le groupe quelqu'un qui en est rejeté.

2- Développer l'esprit d'équipe.

. Décider et agir au plan moral:

3- Quitter un groupe lorsque ce groupe veut s'engager dans des actions répréhensibles. (A)

4- Accepter que d'autres groupes prennent des moyens différents pour atteindre le même but. (A)

. Juger au plan moral:

5- Evaluer sa contribution dans un groupe. (A)

2.0 Affectif et social

2.3

de 10 ans

Amener l'enfant à développer son besoin de communiquer.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Définir quelques règles de procédures pour améliorer la communication dans le groupe. (A)

. Considérer les autres comme des égaux:

1- Exprimer, de manière acceptable, son point de vue sur les autres dans le groupe. (A)

2- Etre présent et prévenant vis-à-vis des besoins des autres.

. Décider et agir au plan moral:

3- Participer à la discussion dans un groupe.

4- Parvenir à prendre des décisions communes. (A)

5- Participer à l'organisation d'une fête.

3.0 Intellectuel

3.1

de 10 ans

Amener l'enfant à découvrir son besoin de connaître.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Découvrir qu'il apprend en échangeant avec les autres.

. Considérer les autres comme des égaux:

1- Respecter autrui en lui donnant des informations exactes.

2- Etre capable de résumer le point de vue de quelqu'un qui est en désaccord avec soi.

. Juger au plan moral:

3- Développer le jugement moral relativement à la dimension intellectuelle.

. Décider et agir au plan moral:

4- Réajuster son comportement en fonction de ce qu'il pense meilleur.

5- Encourager les performances des autres. (A)

3.0 Intellectuel

3.2

de 10 ans

Amener l'enfant à développer son besoin de produire.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Connaître les exigences du travail.

2.- Connaître certaines causes de la négligence au travail.

. S'estimer et se respecter soi-même:

1- Prévoir les effets de sa négligence au travail.

2- Assumer les exigences de son travail.

4.0 Culturel

4.1

de 10 ans

Amener l'enfant à découvrir des valeurs de son milieu.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

- 1.- Découvrir des objets ou des actions symbolisant des valeurs de la société. (A)
- 2.- Découvrir des raisons motivant les interdits qui lui sont imposés.
- 3.- Reconnaître certains préjugés du milieu ambiant.
- 4.- Distinguer entre faire la paix et avouer une défaite.
- 5.- Reconnaître la diversité des comportements religieux.

- S'estimer et se respecter soi-même:
  - 1- Prendre conscience de l'influence exercée par certaines valeurs sociales sur son comportement. (4)
- Considérer les autres comme des égaux:
  - 2- Reconnaître l'influence de la religion sur le comportement de certaines personnes.
- Juger au plan moral:
  - 3- Juger de la valeur des interdits en fonction de leur rôle social. (A)
  - 4- Développer l'habitude de fonder ses jugements sur l'expérience. (A)
  - 5- Prendre conscience de la façon dont certaines valeurs sociales sont transmises.
- Décider et agir au plan moral:
  - 6- Poser des gestes cohérents et responsables par rapport aux valeurs sociales qu'il privilégie.
  - 7- Régler lui-même ses conflits avec ses pairs.

4.0 Culturel

4.2

de 10 ans

Amener l'enfant à découvrir les manifestations sociales auxquelles il commence à s'identifier.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Connaître l'origine et l'évolution des traditions familiales.

2.- Reconnaître les valeurs que les traditions veulent conserver.

. Considérer les autres comme des égaux:

1- Développer la capacité d'être interpellé par une option différente de la sienne.

. Décider et agir au plan moral:

2- Partager la joie collective due à un rassemblement.

3- Réagir au changement de signification imposé à la fête. (A)

5.0 Moral

5.1

de 10 ans

Amener l'enfant à prendre conscience de la dimension morale de sa personne.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

- 1.- Prendre conscience de ses valeurs personnelles. (A)
- 2.- Découvrir quelques vertus morales justice, prudence, modération, force morale.

. S'estimer et se respecter soi-même:

- 1- Dégager des valeurs que véhiculent ses goûts. (A)

. Considérer les autres comme des égaux:

- 2- Respecter ce que l'autre aime faire.

. Juger au plan moral:

- 3- Considérer l'alternative à une action donnée (A)
- 4- Développer le jugement au plan moral.

. Décider et agir au plan moral:

- 5- Accepter les restrictions occasionnées par le choix d'une action.
- 6- Développer la responsabilité de ses paroles.
- 7- Favoriser la pratique des vertus comme moyen d'épanouissement.

5.0 Moral

5.2

de 10 ans

Amener l'enfant à prendre conscience de la dimension morale impliquée dans l'action d'un groupe.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

- 1.- Découvrir la primauté relative du bien commun sur le bien personnel.
- 2.- Découvrir des critères pour fonder un règlement.
- 3.- Découvrir que les proverbes sont l'expression d'une sagesse populaire.

- S'estimer et se respecter soi-même:
  - 1- Exprimer leur sagesse sous forme de proverbes.
- Considérer les autres comme des égaux:
  - 2- Accepter que les avantages du bien commun l'emportent sur les limitations du bien personnel qu'il entraîne. (A)
- Juger au plan moral:
  - 3- Développer le jugement critique au sujet des règlements. (A)
- Décider et agir au plan moral:
  - 4- Développer une forme d'engagement social dans son milieu immédiat. (A)

1.0 Physique

1.1

de 11 ans

Amener l'enfant à prendre une meilleure conscience de ses besoins biologiques.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

- 1.- Découvrir la différence entre besoin réel et besoin factice.
- 2.- Découvrir que de répondre à des besoins créés peut entraîner une dépendance préjudiciable.
- 3.- Reconnaître la dimension sociale de la réponse à ses besoins.

- S'estimer et se respecter soi-même:
  - 1- Choisir ce qui répond le plus adéquatement à ses besoins. (A)
  - 2- Prendre conscience de sa façon de se situer par rapport à la mode. (A)
- Considérer les autres comme des égaux:
  - 3- Prendre conscience que beaucoup de personnes contribuent à répondre à ses besoins.
  - 4- Participer à une activité répondant aux besoins des autres. (A)
  - 5- Considérer le point de vue de celui qui reçoit.
- Juger au plan moral:
  - 6- Développer le jugement au plan moral relativement à la dimension physique. (A)
- Décider et agir au plan moral:
  - 7- Substituer, à une mauvaise habitude, une réponse plus adéquate à ses besoins. (A)
  - 8- Savoir donner et recevoir. (comportements et attitudes) (A)
  - 9- Agir en fonction de besoins réels.

1.0 Physique

1.2

de 11 ans

Amener l'enfant à découvrir sa situation de croissance.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Découvrir les émotions nouvelles liées à la croissance.

• S'estimer et se respecter soi-même:

1- Intégrer à son expérience les situations nouvelles occasionnées par la croissance. (A)

2- Prendre conscience des responsabilités nouvelles occasionnées par la croissance.

• Considérer les autres comme des égaux:

3- Aider les autres à se maîtriser.

4- Vivre ses émotions dans le respect des autres.

• Décider et agir au plan moral:

5- Se contrôler en dépit des influences du groupe. (A)

2.0 Affectif et social

2.1

de 11 ans

Amener l'enfant à devenir conscient de ses sentiments.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

- 1.- Identifier les sentiments occasionnés par la venue prochaine de l'adolescence.
- 2.- Identifier les sentiments nouveaux occasionnés par la présence de l'autre sexe.

- . S'estimer et se respecter soi-même:
  - 1- Respecter ses propres humeurs.
- . Considérer les autres comme des égaux:
  - 2- Reconnaître et respecter les états d'âme des autres. (A)
- . Juger au plan moral:
  - 3- Développer le jugement moral relativement à la dimension affective et sociale. (A)

2.0 Affectif et social

2.2

de 11 ans

Amener l'enfant à découvrir son besoin d'appartenance.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Prendre conscience de ses responsabilités dans divers groupes.

. S'estimer et se respecter soi-même:

2.- Découvrir ses liens d'appartenance.

1- Répondre du travail qui lui revient dans le groupe. (A)

3.- Découvrir une première identification à une conscience collective, le monde des jeunes.

. Considérer les autres comme des égaux:

2- En groupe, respecter l'individu la minorité, les divergences.

3- Développer des liens d'appartenance de meilleure qualité.

. Décider et agir au plan moral:

4- Participer à des décisions et à des actions de groupe.

2.0 Affectif et social

2.3

de 11 ans

Amener l'enfant à développer son besoin de communiquer.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Prendre conscience des difficultés de la communication avec autrui.

2.- Découvrir le besoin et des façons de s'affirmer en groupe. (A)

. S'estimer et se respecter soi-même:

1- Développer les qualités propres à la communication. (A)

. Considérer les autres comme des égaux:

2- Développer une attitude de réciprocité dans les relations avec les autres. (A)

3- Etre capable de formuler et de tenir compte des critiques constructives. (A)

. Décider et agir au plan moral:

4- Trouver des façons positives de s'affirmer dans un groupe. (A)

5- Participer à la discussion dans un groupe.

3.0 Intellectuel

3.1

de 11 ans

Amener l'enfant à découvrir son besoin de connaître.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Reconnaître ses responsabilités quant à l'étendue de ses connaissances.

• S'estimer et se respecter soi-même:

1- Rechercher l'honnêteté intellectuelle en toute occasion.

2- Distinguer entre un jugement personnel et un jugement emprunté.

• Juger au plan moral:

3- Privilégier des jugements fondés.

4- Développer le jugement moral relativement à la dimension intellectuelle. (A)

• Décider et agir au plan moral:

5- Persévérer dans l'effort pour atteindre une connaissance objective. (A)

3.0 Intellectuel

3.2

de 11 ans

Amener l'enfant à développer son besoin de produire.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

- 1.- Découvrir l'importance du travail dans la société.
- 2.- Connaître les différentes attitudes face au travail et les conséquences qui en découlent.

- . S'estimer et se respecter soi-même:
  - 1- Travailler à poursuivre un idéal personnel et social. (A)
- . Considérer les autres comme des égaux:
  - 2- Respecter les personnes qui s'adonnent à différents métiers. (A)
- . Décider et agir au plan moral:
  - 3- Choisir des activités qui sont en harmonie avec ses aspirations.

4.0 Culturel

4.1

de 11 ans

Amener l'enfant à découvrir des valeurs de son milieu.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

- 1.- Découvrir certaines valeurs de la société.
- 2.- Connaître les principales croyances des religions. (A)
- 3.- Prendre conscience que l'auto-discipline rend moins nécessaire le recours aux interdits.
- 4.- Découvrir l'origine des préjugés.
- 5.- Reconnaître les incitations à la violence.

- S'estimer et se respecter soi-même:
  - 1- Prendre conscience, dans une situation, de ce qui provoque de la violence en soi. (A)
- Considérer les autres comme des égaux:
  - 2- Respecter la diversité des choix de différents groupes sociaux.
  - 3- Etablir une certaine hiérarchie de valeurs sous l'angle du développement de l'homme. (A)
  - 4- Régler lui-même ses conflits avec ses pairs.
- Juger au plan moral:
  - 5- Formuler des critiques constructives au sujet des interdits.
  - 6- Porter un jugement critique sur les préjugés.(A)
  - 7- Juger des valeurs en fonction de certains critères: bien commun, respect de soi, ou des autres, respect de l'environnement, progrès.

4.0 Culturel (Suite)

4.1

de 11 ans

Amener l'enfant à découvrir  
des valeurs de son milieu.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances  
relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

. Décider et agir au plan moral:

- 8- Discuter en contrôlant son  
émotivité au sujet des inter-  
dits qui lui sont imposés.
- 9- Discipliner sa conduite pour  
favoriser le bon fonctionnement  
de sa société.
- 10- S'engager d'une façon respon-  
sable et cohérente dans un  
groupe.
- 11- Imaginer des possibilités de  
changements qui améliorent son  
milieu.

4.0 Culturel

4.2

de 11 ans

Amener l'enfant à découvrir les manifestations sociales auxquelles il commence à s'identifier.

OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

- 1.- Découvrir le rôle des fêtes populaires.
- 2.- Prendre conscience des tâches attribuées au sexe à travers les cultures, les sociétés, les époques.

- Considérer les autres comme des égaux:
  - 1- Respecter les traditions en tant que valeurs pour certaines personnes. (A)
  - 2- Dissocier la tâche de son attribution au sexe.
- Décider et agir au plan moral:
  - 3- Identifier et vivre les effets de la fête.

Amener l'enfant à prendre conscience de la dimension morale de sa personne.

## OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

1.- Clarifier son échelle de valeurs.  
(A)

2.- Découvrir le cheminement parcouru dans son apprentissage de la morale.

. S'estimer et se respecter soi-même:

1- Se choisir un ordre de priorité parmi ses valeurs.

. Considérer les autres comme des égaux:

2- Développer le respect de ses valeurs profondes et de celles des autres.

3- Discerner un jugement posé dans le but de privilégier un intérêt individuel par rapport à un jugement posé en vue d'un intérêt collectif. (A)

. Juger au plan moral:

4- Développer la prudence dans ses jugements.

.. Décider et agir au plan moral:

5- Favoriser la pratique des vertus dans l'action comme moyen d'épanouissement. (A)

6- Evaluer des faits vécus à l'aide de la méthodologie morale.

Amener l'enfant à prendre conscience de la dimension morale impliquée dans l'action d'un groupe.

## OBJECTIFS PARTICULIERS:

A: d'acquisition de connaissances relatives à la personne.

B: d'acquisition d'attitudes et d'habiletés morales.

- 1.- Découvrir l'intérêt que des personnes poursuivent en essayant de nous influencer. (A)
- 2.- Découvrir que le bien commun doit être privilégié sur le bien personnel.
- 3.- Découvrir un processus démocratique d'élaboration de règlements.
- 4.- Découvrir la sagesse d'autres peuples à travers leurs proverbes.

- S'estimer et se respecter soi-même:
  - 1- Développer la responsabilité dans les influences qu'il exerce sur les autres. (A)
  - 2- Prendre conscience qu'un plus grand talent personnel crée une plus grande obligation de service aux autres. (A)
- Juger au plan moral:
  - 3- A travers des études de cas, discerner à quelles conditions il faut privilégier le bien commun sur le bien personnel. (A)
  - 4- Participer à un processus d'élaboration de règlements.
  - 5- Faire la part des choses entre deux proverbes contraires.
- Décider et agir au plan moral:
  - 6- Développer la capacité de résister aux influences qu'il juge négatives.

